



OPUS & CIE

Ce programme s'adresse aux entreprises qui désirent encourager leurs employés à utiliser le transport collectif.

MOUVEMENT COLLECTIF

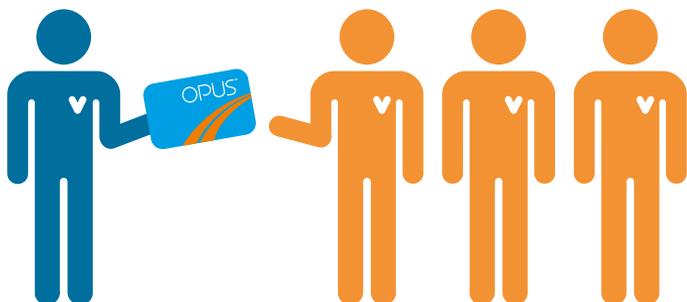


DES AVANTAGES POUR VOUS

- > Une contribution de la STM sur les abonnements annuels de vos employés.
- > Des économies d'impôt au provincial pouvant aller jusqu'à 200 % pour vous.
- > Un avantage concurrentiel pour le recrutement de candidats potentiels et pour la rétention de vos employés.

DES AVANTAGES POUR VOS EMPLOYÉS

- > Un minimum d'un mois de transport gratuit.
- > Fini les files d'attente: le titre mensuel est chargé automatiquement.
- > Une carte OPUS gratuite et garantie en cas de perte ou de vol.
- > Des rabais chez BIXI et admissibilité au statut VIP MAESTRO après 12 mois.



CHOISISSEZ VOTRE DEGRÉ D'ENGAGEMENT

- Une contribution minimale de 4,16 % par abonnement est requise (ce qui équivaut ½ mois de rabais).
- La STM égalise votre rabais, jusqu'à concurrence de 10 %.
- Vos employés obtiennent donc au minimum 1 mois de transport gratuit.



Contribution de l'employeur par mois*	Contribution STM par mois*	Mois gratuit pour l'employé
4,16 % = 3,45 \$	3,45 \$	1 mois
10 % = 8,30 \$	8,30 \$	2,4 mois
25 % = 20,75 \$	8,30 \$	4,2 mois
50 % = 41,50 \$	8,30 \$	7,2 mois

*Contribution par employé.
Basé sur les tarifs de 2017

UN PROGRAMME CLÉ EN MAIN

- › Soutien d'un représentant pour la mise en place du programme, en collaboration avec Voyagez futé et MOBA.
- › Suivi facile des abonnements grâce à une plateforme web de gestion simple.
- › Des outils de communication et de promotion à votre disposition afin de promouvoir le programme auprès de vos employés.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- › Engagement pour une période minimale de 12 mois.
- › Un minimum de 10 employés participants par entreprise.

**ADHÉREZ
DÈS MAINTENANT!**

stm.info/opus&cie